



Richmond, le 15 septembre 2026

## COMMUNIQUÉ

### DÉCLARATION D'ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Conformément à l'article 9 du règlement [B.C. Reg. 212/99](#) applicable au CSF, le secrétaire-trésorier est titulaire du mandat de déclarer les candidats élus par acclamation au moins 30 jours avant les élections.

Ainsi, sont déclarés élus :

- Sylvie St-Pierre pour la région du Nord de la Colombie-Britannique ;
- Gaëtan Desrochers pour la région du Nord de l'île de Vancouver.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du conseil d'administration 2026-2030.

Vincent Tourvieille  
Secrétaire-trésorier  
Directeur des élections  
[vincent\\_tourvieille@csf.bc.ca](mailto:vincent_tourvieille@csf.bc.ca)